



Bonjour à tous

Il apparaît que de nouveaux blocages se produisent lors des demandes de chômage temporaire.

Nous souhaitons réagir rapidement et en informer le cabinet du Ministre Dermagne (Cédric Norre), car les blocages nous semblent abusifs et sans fondement.

Afin de relayer le plus rapidement possible les cas problématiques de façon la plus claire et synthétique possible, voici un questionnaire/formulaire que nous vous invitons remplir si vous avez demandé le bénéfice du chômage temporaire en qualité de personne physique ou en qualité de porteur de projet (employeur).

- compléter le questionnaire à cette adresse : <https://framaforms.org/blocages-lors-des-demande-de-chomage-temporaire-1608564882>

Il sera traité en confidentialité, mais transmis au Cabinet du Ministre afin de lever les blocages.

Si vous êtes concerné.e, merci de le compléter AVANT LE LUNDI 28 DÉCEMBRE .

Nous vous rappelons que vous pouvez par ailleurs continuer à nous communiquer(aussi) très précisément et très brièvement (10 lignes max) d'autres situations de blocage, de la part de l'ONEM ou des bureaux de paiement, en y mentionnant vos références registre national, et autres coordonnées nécessaires.

Nous faisons suivre au Cabinet comme les deux fois précédentes.

Merci d'avance et très belle journée.

Pour l'Union,
Pierre Dherte



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Union des Artistes.

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE asbl

Galerie Agora - Rue Marché aux Herbes, 105/133
1000 Bruxelles

Permanence les lundis, mardis et jeudis de 10h à 14h
Téléphone & Fax : + 32 2 513.57.80

info@uniondesartistes.be

www.uniondesartistes.be

Banques: BE57 0000 2071 3035 - BE41 3101 6452 3810
Numéro d'entreprise : 410.857.554

[Se désinscrire](#)



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service Théâtre
et de la Commission Communautaire française



© 2020 Union des Artistes